



RENOUVELLEMENT D'UNE LICENCE SAISON 2023-2024

Comment se réinscrire pour la saison prochaine ?

Les licences sont toujours dématérialisées, voici les étapes à suivre :

1. Vous avez reçu un mail de la FFBB avec comme objet :

[FFBB - e-LICENCE] - Demande de licence auprès du club BRE0056057 - PLUVIGNER BB

→ Vérifiez vos SPAMS !

2. Remplissez le formulaire avec l'aide de la vidéo YouTube : <https://youtu.be/DLAjRIDB>

3. **Certificat médical :**

Pour les mineurs : Il n'est plus obligatoire. Vous devez remplir un questionnaire de santé. Si vous répondez "oui" à l'une des questions, un certificat médical vous sera demandé.

Pour les majeurs : Le certificat médical est obligatoire ou un questionnaire de santé sera à compléter si votre dernier certificat médical date de moins de 3 ans.

Surclassement : Si vous ou votre enfant souhaitez jouer dans la catégorie supérieure, le surclassement est obligatoire.

4. Si vous avez 16 ans ou plus, vous devez joindre la photo recto/verso de votre carte d'identité directement via le formulaire d'inscription.

5. Documents à télécharger : le règlement intérieur du club et le transfert de garde/droit à l'image sont à télécharger via le formulaire et à nous renvoyer signés par mail.

6. **Règlement** : Le prix de la licence est indiqué à la fin du formulaire d'inscription.

- Si vous payez par carte bancaire, il vous est proposé une participation volontaire, vous pouvez verser un montant libre à la plateforme de paiement HelloAsso (association) mais ceci n'est pas obligatoire.
- Si vous souhaitez payer par un autre moyen de paiement (chèque, bon CAF, chèque ANCV, coupon sport), sélectionnez "Autre moyen de paiement".

Attention ! Votre inscription sera validée seulement à la réception du règlement et des documents. Si vous ne souhaitez pas payer par carte bancaire, merci de déposer le moyen de paiement dans une enveloppe avec le **nom, prénom et la catégorie du licencié** à l'adresse suivante :

Maud PLOUHINEC, 7 rue du Pondic - 56330 Pluvigner.

Paiement en 3 fois maximum possible par carte bancaire ou par chèque.

Réduction de 15€ pour 3 licenciés de la même famille.

→ **MAJORATION DE 15€ par licence** pour les renouvellements de licences rendus après le 1er août 2023.

7. Assurances : L'assurance A est comprise dans le prix de la licence, si vous souhaitez opter pour l'assurance B ou C, celle-ci s'additionne au prix de la licence.

8. Votre licence en version dématérialisée vous sera envoyée par mail :

GARDEZ LA PRÉCIEUSEMENT pour le début de la saison !